Nations Unies S/PV.7162



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7162e séance

Mardi 29 avril 2014, à 10 heures
New York

Président :	Mme Ogwu	(Nigéria)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros
	Chine	M. Shen Bo
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Jordanie	Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein
	Lituanie	Mme Kazragienė
	Luxembourg	Mme Lucas
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation concernant le Sahara occidental

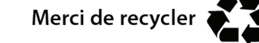
Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2014/258)

14-31405 (F)









La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant le Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental(S/2014/258)

La Présidente (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Espagne à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborderl'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2014/299, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et la France.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/258, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2152 (2014).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 10.